

Pour toute information concernant ces formations, merci de nous contacter :

par mail : inseit.formation@wanadoo.fr ou par téléphone au **04.97.18.11.33**

www.inseit.com

Calendrier 2022

- Du 11/01/2022 au 20/01/2022

C'est la participation active à tous les modules qui permettra la validation du Médical 3 auprès des affaires maritimes sur présentation des attestations délivrées par les différents intervenants ainsi que la visite médicale des gens de mer à jour.

CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- Aptitude médicale FRANÇAISE à jour
- **Certificat médical d'un médecin généraliste précisant que vos vaccinations suivantes sont à jour :**
DTP – HÉPATITE B – BCG. OBLIGATOIRE POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

- **Renvoyer par mail, pour l'établissement de votre contrat** : nom, prénom, date, lieu de naissance, adresse complète, téléphone, numéro de marin ou de Titulaire.

Pour confirmer votre inscription renvoyer par courrier :

le contrat dûment daté et signé suivi de la mention lu et approuvé + le chèque d'acompte + copie de carte d'identité/Passeport + visite médicale des gens de mer à jour + Certificat de vaccination.

** sous réserve de disponibilités à la réception des pièces...

** sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits à la session

La validation de chaque module exige :

- Une *présence à la totalité de la durée du module* (aucun retard ni départ anticipé ne sera accepté)
- Une *participation active et constructive* tout au long de la journée.

L'aptitude médicale Gens de Mer FRANÇAISE est obligatoire pour l'entrée en formation

MAJ le 27/08/2021